

Cote du document: IFAD10/3/R.6/Add.3  
Date: 21 novembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Document intersessions de la Consultation sur FIDA10

### Questions ressortant de la troisième session

#### Note aux membres de la Consultation

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Mohamed Beavogui**

Directeur et Conseiller principal du Président  
Bureau des partenariats et de la mobilisation des  
ressources  
téléphone: +39 06 5459 2240  
courriel: m.beavogui@ifad.org

##### **Iain Kellet**

Vice-Président adjoint  
Département des opérations financières  
téléphone: +39 06 5459 2403  
courriel: i.kellet@ifad.org

##### **Gerard Sanders**

Conseiller juridique  
téléphone: +39 06 5459 2457  
courriel: g.sanders@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA —  
Avant-quatrième session

---

Pour: **Information**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Scénarios d'emprunt pour atteindre l'objectif de FIDA10: montants et conséquences pour la composition du portefeuille de prêts</b>	<b>2</b>
A. Contexte et hypothèses	2
B. Hypothèses: effet, sur le programme global de prêts et dons, des emprunts en tant que financement de substitution pour les prêts aux conditions ordinaires	4
<b>III. Contributions complémentaires</b>	<b>7</b>
<b>IV. Feuille de route pour les pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8</b>

## Sigles et acronymes

FIDA10	Dixième reconstitution des ressources du FIDA
PRI	Pays à revenu intermédiaire
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

## Document intersessions de la Consultation sur FIDA10

### Questions ressortant de la troisième session

#### I. Introduction

1. Le présent document est destiné à clarifier plusieurs questions soulevées par les membres au cours de la troisième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10). Il porte sur trois points importants: hypothèses financières et emprunts; contributions complémentaires; et action du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire (PRI).
2. La première section se propose de fournir aux membres une image claire des hypothèses financières et des conséquences qui en résulteraient au cas où il serait décidé de contracter des emprunts au cours de FIDA10.
3. À cet égard, le meilleur scénario possible pour l'institution serait qu'elle reçoive des ressources de base à hauteur de 1,44 milliard d'USD. Si ce niveau de reconstitution ne devait pas être atteint, le FIDA contracterait des emprunts auprès d'entités souveraines, aux termes du Cadre général pour les emprunts, actuellement soumis à l'examen du Comité d'audit et dont la présentation au Conseil d'administration pour information est prévue pour avril 2015.
4. Cependant, comme le Président du FIDA l'a clairement exprimé dans son allocution d'ouverture de la troisième session: "La contribution des États membres doit demeurer au cœur des ressources du FIDA. Elle doit rester la pierre angulaire de cette institution. La raison en est simple: le FIDA est à la fois une organisation des Nations Unies et une institution financière internationale. Pour travailler dans les États les plus fragiles, dans ceux qui sont déchirés par des conflits, le FIDA doit pouvoir continuer d'arborez l'image et l'identité de l'ONU, [...] La mission onusienne du FIDA ne peut être assurée qu'avec l'appui direct des États membres."
5. Si le FIDA devait retenir l'option des emprunts auprès d'entités souveraines afin d'atteindre la cible de 3 milliards d'USD pour son programme de prêts et dons au cours de FIDA10, les scénarios que la direction souhaite présenter aux membres dans ce document démontreraient néanmoins que l'emprunt serait à l'avantage de toutes les catégories de Membres du FIDA, et en particulier des pays à faible revenu. La raison en est que l'application du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), dans sa conception actuelle, orienterait automatiquement vers les pays à faible revenu l'essentiel des ressources de base obtenues par emprunt. C'est ainsi que le SAFP a été conçu, et des emprunts auprès d'entités souveraines ne feraient que renforcer ce mécanisme existant d'allocation des ressources.
6. Il importe de souligner que la direction a adopté une approche très prudente des scénarios financiers présentés ici, en supposant qu'aucune contribution complémentaire ne sera annoncée. Cela étant, la direction recherche activement des contributions complémentaires pour quatre thèmes prioritaires: l'intégration, dans toutes les activités, des considérations relatives au changement climatique et de l'agriculture axée sur la nutrition, et le renforcement de la coopération triangulaire et Sud-Sud ainsi que des partenariats public-privé-producteurs. La deuxième section du document définit clairement les contributions complémentaires et la façon précise dont elles seront administrées durant FIDA10 afin que l'institution puisse atteindre son objectif de 3 milliards d'USD pour son programme de prêts et dons.
7. Enfin, le document présente une feuille de route claire qui permettra au FIDA de répondre aux besoins spécifiques de ses États membres à revenu intermédiaire – qui sont, et resteront, des clients importants du FIDA ainsi que des contributeurs significatifs à la viabilité financière du FIDA au cours des années à venir. Une

stratégie affinée pour le travail et l'engagement du FIDA auprès des PRI sera en tête de nos priorités pour l'avenir.

## **II. Scénarios d'emprunt pour atteindre l'objectif de FIDA10: montants et conséquences pour la composition du portefeuille de prêts**

### **A. Contexte et hypothèses**

8. Lors de la troisième session de la Consultation sur FIDA10, les membres se sont déclarés en faveur d'une reconstitution qui permettrait de maintenir le programme de prêts et dons à un niveau au moins égal à 3 milliards d'USD (comme pour FIDA8 et FIDA9). Ils sont convenus que la première priorité était de mobiliser 1,44 milliard d'USD sous forme de contributions de base et de contributions complémentaires non affectées, montant nécessaire pour atteindre la cible de 3 milliards d'USD visée pour FIDA10<sup>1</sup>.
9. Cet objectif de reconstitution de 1,44 milliard d'USD suppose que ces fonds seraient en totalité des contributions de base, puisque ce sont elles qui constituent le soutien le plus solide pour le Fonds.
10. La présente analyse expose les scénarios d'emprunt que la direction devrait envisager au cas où les contributions (de base et complémentaires) s'avèreraient insuffisantes. En d'autres termes, il s'agit des scénarios qui lui permettraient de compenser le déficit de financement en vue d'atteindre l'objectif de 3 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons.
11. Aux fins de cette analyse, on suppose que les emprunts:
  - i) seraient assortis de modalités telles que les fonds empruntés pourraient être rétrocédés exclusivement à des conditions ordinaires et utilisés comme financement de substitution pour le montant de prêts ordinaires prévu dans chaque scénario;
  - ii) seraient financièrement autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne nécessiteraient pas l'utilisation des ressources propres du FIDA;
  - iii) libéreraient une partie des ressources de base du FIDA, qui serait redistribuée par l'intermédiaire du SAFF; l'application du SAFF permettrait à tous les bénéficiaires de fonds du FIDA d'avoir accès à un volume de ressources supérieur et d'obtenir leur part des allocations, telle que prévue par le SAFF. Cela permettrait une redistribution équitable, conformément au mandat du FIDA.
12. Cependant, dans le scénario de reconstitution à 1,1 milliard d'USD, si l'on suppose que a) tout emprunt serait contracté selon des modalités semblables à celles du prêt accordé par la banque de développement KfW, c'est-à-dire que son produit ne peut être rétrocédé qu'à des conditions ordinaires, et b) le FIDA souhaite maintenir la part respective des prêts à des conditions ordinaires, mixtes et particulièrement favorables, ainsi que l'octroi de dons au même niveau que celui qui résulte du SAFF actuel<sup>2</sup>, alors il ne serait pas possible d'atteindre un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD. La raison en est simple: avec une reconstitution de 1,1 milliard

<sup>1</sup> IFAD10/3/INF.2/Rev.1 – Synthèse du président de la Consultation: troisième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA.

<sup>2</sup> Le montant de prêts projeté dans chaque scénario résulte de la répartition générée par le SAFF: conditions particulièrement favorables: 43%; conditions ordinaires: 19%; conditions mixtes: 10%; et Cadre pour la soutenabilité de la dette et dons: 28%. Cette répartition est conforme aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA, à savoir: "Les États membres en développement: a) dont le produit national brut (PNB) par tête est égal ou inférieur à 805 USD, aux prix de 1992, ou qui sont classés comme pays exclusivement IDA (Association internationale de développement), seront normalement éligibles à des prêts consentis à des conditions particulièrement favorables. Au cours d'une année donnée, le montant total des prêts consentis à des conditions particulièrement favorables se chiffrera aux deux tiers environ du montant annuel total des prêts accordés par le FIDA."

d'USD, le FIDA devrait emprunter un montant considérable pour atteindre la cible de 3 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons, ce qui accroîtrait substantiellement la part des ressources du FIDA allouée aux prêts à des conditions ordinaires, c'est-à-dire ceux qui sont accordés aux PRI. La répartition actuelle du SAFP en serait fondamentalement modifiée. Le FIDA lui-même subirait une profonde transformation qui résulterait non pas d'une décision stratégique de ses membres, mais d'un financement insuffisant sous forme de contributions de base.

13. Par conséquent, la combinaison des facteurs i) et ii) ci-dessus restreindrait, de facto, le montant des emprunts que le FIDA pourrait contracter s'il souhaitait continuer à respecter la répartition existante du SAFP et demeurer une institution desservant avant tout les pays à faible revenu. Ce sont là les raisons qui empêchent le FIDA de réaliser un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD dans l'hypothèse basse de reconstitution. La direction du FIDA entend préciser aux membres du Fonds, en toute transparence, les conséquences de ce scénario: le FIDA devrait soit revoir ses ambitions à la baisse (et réaliser un programme de prêts et dons inférieur à 3 milliards d'USD), soit accepter de conserver sa taille actuelle tout en réorientant ses opérations en faveur des PRI (avec un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD). Ce n'est toutefois pas le cas des scénarios II et III, puisque le montant total que le FIDA devrait emprunter pour exécuter un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD n'entraîne pas un dépassement du pourcentage qui est normalement alloué aux clients bénéficiant de conditions ordinaires.
14. Enfin, comme le montre le tableau 1, pour chaque dollar reçu en moins au titre des contributions de reconstitution, les besoins d'emprunt augmentent d'un montant plus élevé, parce que le FIDA perd le bénéfice des futurs remboursements de prêts. En effet, plus les contributions à la reconstitution diminuent, plus les ressources internes qu'elles génèrent diminuent elles aussi. Il en résulte que, pour atteindre le même niveau de programme de prêts et dons, les besoins d'emprunts sont proportionnellement plus élevés.

Tableau 1  
**Hypothèses d'emprunt du FIDA (FIDA10)**  
 (en milliards d'USD)

	<i>Hypothèse I</i>	<i>Hypothèse II</i>	<i>Hypothèse III</i>	<i>Cible</i>
Contributions de base	1,10	1,20	1,30	1,44
Déficit de contributions de base au regard de la cible de 1,44 milliard d'USD	(0,34)	(0,24)	(0,14)	
Contributions complémentaires	-	-	-	-
Programme de prêts et dons résultant des contributions à la reconstitution (programme de base)	2,31	2,52	2,72	3,00
Emprunts nécessaires pour atteindre (ou approcher) un programme de 3 milliards d'USD	0,55	0,48	0,28	0,00
Ressources internes (nettes des dépenses administratives)	1,21	1,32	1,42	1,56
Programme de prêts et dons	2,86	3,00	3,00	3,00

Note: Tous les scénarios d'emprunt sont supposés comparables à l'accord conclu avec KfW. Ils reprennent les modalités et la structure de ce prêt; ils ne financent que les prêts ordinaires du FIDA; et ils n'entraînent aucune augmentation des charges administratives.

## **B. Hypothèses: effet, sur le programme global de prêts et dons, des emprunts en tant que financement de substitution pour les prêts aux conditions ordinaires**

### **Hypothèse I: contributions de 1,1 milliard d'USD à la reconstitution des ressources**

- Des contributions de 1,1 milliard d'USD à la reconstitution permettraient de réaliser un programme de prêts et dons de base de 2,31 milliards d'USD. Pour maintenir en l'état l'allocation des fonds aux termes du SAFF, le FIDA pourrait emprunter jusqu'à 548 millions d'USD. Le tableau 2 montre le niveau du programme de prêts réalisable à l'aide des contributions, et le montant supplémentaire allouable à chaque guichet de prêts ou dons grâce aux fonds empruntés. Dans cette hypothèse, comme expliqué au paragraphe 12, le total du programme de prêts et dons n'atteint pas la cible de 3 milliards d'USD.

Tableau 2

**Projection du montant des prêts sur la base de contributions de 1,1 milliard d'USD**

(en millions d'USD)

	<i>Conditions ordinaires</i>	<i>Conditions mixtes</i>	<i>Conditions particulièrement favorables</i>	<i>CSD et dons</i>	<b>Total</b>
Programme de prêts et dons réalisable grâce aux contributions et aux ressources internes	443	233	1 000	635	<b>2 311</b>
<b>Répartition des allocations<sup>a</sup></b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>
Programme de prêts et dons réalisable grâce à la redistribution des ressources empruntées	105	55	237	151	<b>548</b>
<b>Total</b>	<b>548</b>	<b>288</b>	<b>1 237</b>	<b>786</b>	<b>2 859</b>
<b>Répartition finale</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>

<sup>a</sup> Sur la base de la répartition actuelle du SAFP.**Hypothèse II: contributions de 1,2 milliard d'USD à la reconstitution des ressources**

16. Des contributions de 1,2 milliard d'USD à la reconstitution permettraient de réaliser un programme de prêts et dons de base de 2,52 milliards d'USD. Pour atteindre 3 milliards d'USD, le FIDA devrait emprunter 483 millions d'USD. Le tableau 3 montre le niveau du programme de prêts et dons réalisable à l'aide des contributions, ainsi que l'incidence des emprunts. Dans ce scénario, le montant emprunté est tel qu'il permettrait au FIDA d'atteindre un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD tout en respectant le SAFP.

Tableau 3

**Projection du montant des prêts sur la base de contributions de 1,2 milliard d'USD**

(en millions d'USD)

	<i>Conditions ordinaires</i>	<i>Conditions mixtes</i>	<i>Conditions particulièrement favorables</i>	<i>CSD et dons</i>	<b>Total</b>
Programme de prêts et dons réalisable grâce aux contributions et aux ressources internes	483	254	1 088	692	<b>2 517</b>
<b>Répartition des allocations</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>
Programme de prêts et dons réalisable grâce à la redistribution des ressources empruntées	93	49	209	133	<b>483</b>
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>303</b>	<b>1 297</b>	<b>825</b>	<b>3 000</b>
<b>Répartition finale</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>

**Hypothèse III: contributions de 1,3 milliard d'USD à la reconstitution des ressources**

17. Des contributions de 1,3 milliard d'USD à la reconstitution permettraient de réaliser un programme de prêts et dons de base de 2,72 milliards d'USD. Pour réaliser un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD, le FIDA devrait emprunter 277 millions d'USD. Le tableau 4 montre le niveau du programme de prêts et dons réalisable à l'aide des contributions, ainsi que l'incidence des emprunts. Dans ce cas, comme dans l'hypothèse II, le montant emprunté respecterait la répartition prévue par le SAFP.



Tableau 4  
**Projection du montant des prêts sur la base de contributions de 1,3 milliard d'USD**  
(en millions d'USD)

	Conditions ordinaires	Conditions mixtes	Conditions particulièrement favorables	CSD et dons	Total
Programme de prêts et dons réalisable grâce aux contributions et aux ressources internes	522	275	1 178	749	2 723
<b>Répartition des allocations</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>
Programme de prêts et dons réalisable grâce à la redistribution des ressources empruntées	53	28	120	76	277
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>303</b>	<b>1 297</b>	<b>825</b>	<b>3 000</b>
<b>Répartition finale</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>100%</b>

18. En résumé, comme le montre le tableau 5, dans l'hypothèse où les contributions à la reconstitution ne permettraient pas d'atteindre un programme de prêts et dons de 3 milliards d'USD, la souscription d'emprunts pourrait libérer des ressources versées au titre de la reconstitution, ce qui permettrait à tous les destinataires de prêts et dons du FIDA de bénéficier dans les mêmes proportions du scénario cible. Cela signifierait que les pays à faible revenu en bénéficieraient le plus, comme dans toute application du SAFR.

### Résumé des hypothèses

Tableau 5  
**Résumé des hypothèses par rapport à l'objectif**  
(en millions d'USD)

	Répartition moyenne de FIDA10 (projections)	Hypothèse I	Hypothèse II	Hypothèse III	Cible
Contributions à la reconstitution		1 100	1 200	1 300	1 437
Programme de prêts et dons réalisable grâce aux contributions		2,311	2,52	2,72	3,00
Emprunteur		548	483	277	--
Conditions ordinaires	19%	548	576	576	576
Conditions mixtes	10%	288	303	303	303
Conditions particulièrement favorables	43%	1 236	1 297	1 297	1 297
CSD et dons	28%	786	825	825	825
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>2 858</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

### III. Contributions complémentaires

19. Les contributions à la reconstitution représentent le pilier du financement du Fonds. Si les contributions de base constituent l'option privilégiée par la direction, car elles jouent un rôle central dans la gouvernance et la viabilité à long terme du FIDA, les

contributions complémentaires offrent un important moyen d'assurer la pleine réussite de la reconstitution des ressources. La direction attache une grande valeur à l'engagement des États membres et aux efforts qu'ils déploient pour mobiliser ces ressources.

20. Au travers de contributions complémentaires thématiques, les Membres peuvent fournir des ressources supplémentaires à la reconstitution qui demeurent pleinement en phase avec le programme du FIDA en matière d'efficacité et d'efficience. Tout en appuyant les priorités thématiques de FIDA10, les contributions complémentaires n'introduisent pas de distorsion dans le système d'allocation existant, qui est transparent et équitable.
21. Le concept de "contributions complémentaires" a été introduit par la résolution du Conseil des gouverneurs sur la deuxième reconstitution des ressources du FIDA (résolution 37/IX) et a été accepté par le Conseil des gouverneurs lors de chacune des reconstitutions suivantes. Cette résolution définit les contributions complémentaires comme la part des "contributions supplémentaires" qui viennent compléter la reconstitution, en sus des contributions de base et au titre du CSD; les contributions complémentaires ne sont cependant pas assorties d'un droit de vote.
22. Dans le contexte de FIDA10, le terme "contributions complémentaires non affectées" désigne les contributions dont l'affectation n'est pas restreinte par les Membres contributeurs pour ce qui est de: a) leur utilisation par le FIDA pour accorder des prêts (qui génèrent des rentrées au bénéfice du Fonds) et des dons; ou b) leur affectation à toute catégorie d'États membre en développement. Pour FIDA10, le Conseil d'administration pourrait approuver l'utilisation des contributions complémentaires non affectées aux fins de l'intégration des thématiques du changement climatique et de l'agriculture axée sur la nutrition, ainsi que pour le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire et des partenariats public-privé-producteurs. Si des restrictions autres que thématiques étaient imposées, ces contributions devraient être traitées comme des fonds supplémentaires qui ne seraient pas pris en compte dans la reconstitution.
23. Tout en préservant la cohérence, la transparence et la responsabilisation dans l'allocation des ressources, le SAFF offre une souplesse suffisante pour permettre une gestion efficiente et efficace des contributions complémentaires thématiques.

#### **IV. Feuille de route pour les pays à revenu intermédiaire**

24. Comme indiqué ci-dessus, si le FIDA élargit son accès à des ressources financières venant s'ajouter aux contributions de base et complémentaires de FIDA10, il pourra consacrer aux pays à faible revenu une plus grande partie de ses ressources issues de la reconstitution, tout en maintenant son appui aux PRI, y compris sous forme de prêts à des taux plus favorables que les taux du marché.
25. De fait, les emprunts auprès d'entités souveraines permettront au FIDA d'accroître son programme de prêts et dons, en finançant avant tout les prêts ordinaires en faveur des PRI, tout en libérant des ressources issues de la reconstitution pour développer les opérations dans les pays à faible revenu.
26. Dans ce contexte, la direction du FIDA actualisera sa stratégie relative aux PRI, dans l'attente de l'approbation de la première partie du Cadre général pour les emprunts du FIDA (concernant les emprunts auprès d'entités souveraines, en cours d'élaboration)<sup>3</sup>. Cette stratégie s'inspirera des enseignements tirés des opérations du FIDA dans les PRI ainsi que des conclusions et recommandations de la synthèse d'évaluations portant sur l'engagement du FIDA dans les PRI, réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Elle abordera également des questions

<sup>3</sup> La stratégie révisée pour les PRI couvrira les questions figurant à l'annexe II du document intitulé "Améliorer le modèle opérationnel du FIDA pour favoriser la transformation durable et sans exclusive du monde rural" (IFAD10/2/R.3), présenté à la deuxième session de la Consultation sur FIDA10.

telles que l'orientation en fonction des pays et les axes thématiques. Cette stratégie révisée pour les PRI sera soumise au Conseil d'administration pour approbation.

27. De plus, à la lumière du Cadre général pour les emprunts et de l'évaluation prévue du SAFF par IOE, le Groupe de travail du Conseil d'administration sur le SAFF pourrait souhaiter, conformément à son mandat, déterminer des moyens d'améliorer le système, notamment le poids relatif de différents éléments au sein de la formule du SAFF (RNB par habitant, par exemple) et le niveau actuel de l'allocation minimale et maximale. La direction du FIDA apportera son soutien au Groupe de travail et lui transmettra des scénarios relatifs aux allocations par pays résultant des ajustements de la formule.
28. Afin d'alimenter cette réflexion, et dans le cadre de son engagement en faveur de l'efficacité et de l'efficacité, inhérent à son mandat en tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies, et en réponse aux questions posées par plusieurs membres de la Consultation sur FIDA10, la direction du FIDA organisera, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des banques multilatérales de développement (BMD), un séminaire à l'intention du Conseil d'administration consacré au partage d'expérience sur les orientations en fonction des pays et les axes thématiques.

**Le calendrier indicatif s'établit comme suit:**

Janvier 2015 - avril 2016: évaluation au niveau de l'institution du SAFF par IOE

Avril 2015: soumission au Conseil d'administration, pour approbation, de la première partie du Cadre général pour les emprunts (emprunts auprès d'entités souveraines)

Juin 2015 - décembre 2015: préparation, par la direction, de la stratégie révisée pour les PRI

Automne 2015: séminaire du Conseil d'administration, organisé par le FIDA en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des BMD sur les orientations par pays et les axes thématiques

Janvier 2016 - décembre 2016: sur la base des conclusions et recommandations d'IOE, examen du SAFF par le Groupe de travail sur le SAFF - avec l'appui de la direction - et soumission éventuelle de recommandations au Conseil d'administration.

29. Les conclusions de ces examens et études devraient contribuer à produire un ensemble riche et robuste de résultats en 2015/2016 concernant quatre domaines étroitement liés: le financement par emprunt auprès d'entités souveraines, le SAFF, les orientations par pays et thématiques, et la stratégie pour les PRI.